

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Entreprises



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

De vous...

395 779 clients dans le Morbihan avec 61 % de sociétaires

...à nous

1 200 collaborateurs en proximité

Nous sommes 100 % Humain...

Une banque proche de ses clients :



... et 100 % Digital

Une présence digitale :



Ma Banque



Paiement Mobile



Pacifica



Nexecur

Les plateformes de soutien :



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
	Ouverture, transformation, clôture	
	Relevés de compte	
	Tenue de compte	
	Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Services d'alertes par SMS ou par mail	
	Téléphone avec service vocal	
	Autre abonnement à la banque à distance	
	Signature électronique	
	Monétique	5
	Solutions monétiques	
	Vos moyens et opérations de paiement et d'encaissement	5
	Cartes	
	Virement SEPA	
	Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
	Chèque	
	Effet de commerce à l'encaissement	
	Effet de commerce à l'escompte	
	Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	8
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incident de paiement	
	Découverts et crédits	9
	Financement du cycle d'exploitation	
	Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme	
	Cessions de créances professionnelles (en garantie)	
	Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés	
	Frais de formalisation de garanties liées à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)	
	Engagements par signature - Garantie financière accordée par la banque	
	Modification d'une garantie sur prêt en cours ou soldé	
	Épargne et placements financiers	12
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Épargne salariale	
	Opérations à l'international	13
	Paiement vers l'étranger	
	Paiement en provenance de l'étranger	
	Remises documentaires à l'exportation et à l'importation (hors commission de change et frais annexes)	
	Autres opérations à l'international	
	Résoudre un litige	14
	Adresses et numéros utiles	14



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,42 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	3,16 €/mois

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	26 €/mois
Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	
• Chiffre d'affaires < 30 M€	180 €/siren Plafond : 460 €
• Chiffre d'affaires > 30 M€	230 €/siren Plafond : 580 €
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélevements et effets)	0,06 %
• Minimum	5€/mois
Commission du plus fort découvert	0,07 %
Fusion de comptes (Entreprise)	50 €/trim
Cash management (Entreprise)	sur devis

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Attribution d'un casier de remise de fonds	Gratuit
Dédommagement en cas de non restitution de clé/carte de casier	52 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	12,92 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	145 €
Frais pour renseignements commerciaux	17,80 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	31 €
Frais pour demande de statuts	92,40 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽³⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS,...).

Accès Entreprises (Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES)	
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers, et la surveillance des flux TPE	8,80 €/mois

(3) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Services d'alertes par SMS ou par mail⁽³⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :

- Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)
- Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert", "écopage"

Gratuit

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit
--	---------

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
• Abonnement EBICS T remises	11,50 €/mois
• Abonnement EDIWEB remises	11,50 €/mois

Transmettre et recevoir des fichiers (client-banque-client)	
• Abonnement EDIWEB réception des relevés	13,50 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	24 €/mois
• Abonnement EBICS T et EBICS TS remises et relevés	49,90 €/mois
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	Nous consulter
Relevé de compte EDI expert-comptable	3,15 €
Relevé de comptes multiples spécifiques syndic de copropriété	150 €/mois

Signature électronique

Abonnement Certificat Performance	57,20 € pour 3 ans
Abonnement Certificat Premium	44,70 €/an
Certificat RGS	Nous consulter
Certificat 3SKey SWIFTNET	109 €/3 ans



Monétique

Solutions monétiques

Paiement de proximité (ADSL/GPRS)	Nous consulter
Up2Pay e-Transactions - paiements cartes sécurisés par Internet	
• ACCESS	
Abonnement	17 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
Up2pay par lien - paiements cartes sécurisés par liens SMS et email	
• ACCESS	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	Gratuit
Génération de liens	1 €/lien
• STANDARD	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	10 €/mois
Génération de liens	0,40 €/lien



Vos moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte

Cartes professionnelles de paiement et de retrait : la 2ème carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cartes de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique à débit immédiat	36 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• MasterCard BUSINESS	56 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	146 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	
• MasterCard BUSINESS	56 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	146 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euros*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽⁴⁾ hors frais de conversion monétaire**	Gratuit
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euros*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽⁴⁾ hors frais de conversion monétaire**	
• Cartes internationales de paiement MasterCard ou VISA, à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €/retrait
• Carte internationale Business Executive et VISA Premier Société	Gratuit
Autres retraits d'espèces à un distributeur (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %

◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	18,95 €
Rédition du code confidentiel	10,70 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	11,90 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	4,10 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,40 €
Recherche sur opération carte	12,75 €
Duplicata d'un relevé carte	12,75 €

(4) Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE) :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie ;
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse
- Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, Le Vatican et Andorre
- Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009).

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne. Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Virement SEPA

Réception d'un virement SEPA (Single Euro Payments Area)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA instantané par Internet (CAEL)	0,90 €
Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit
• En agence vers une banque hors groupe Crédit Agricole et hors Crédit Agricole du Morbihan	4,10 €/ virement

Virement permanent SEPA

• Frais de mise en place d'un virement permanent <ul style="list-style-type: none"> - Par Internet (Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque) - En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan - En agence vers une autre banque que le Crédit Agricole du Morbihan 	Gratuit
• Émission du virement SEPA permanent	9,38 €

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel d'un virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	9,18 €
Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
• Par papier	11,10 €
• Télétransmis	4,85 €

Virement par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
avec bordereau de confirmation	10,50 €/fichier
avec signature électronique	Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	70 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier prélèvement	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Prélèvements SSD par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
avec bordereau de confirmation	10,50 €/fichier
avec signature électronique	Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,29 €
- Par opération accélérée	0,50 €
Prélèvement SSD B to B	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,65 €
• Par opération télétransmise	0,35 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte à J+1	Gratuit
Paiement d'un chèque à J	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	7,65 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 €
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,75 €
Frais de destruction de chéquier	6 €

Effet de commerce à l'encaissement

Prise en charge par remise	
• Sous forme papier	5,50 €
• Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec bordereau de confirmation	10,50 €
- Avec signature électronique	Gratuit
Par opération	
• Sous forme papier	10,50 €
• Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne, EDIWEB, EBICS	0,40 €
Traitements sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,95 €

Effet de commerce à l'escompte

Prise en charge par remise	
• Sous forme papier	5,50 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec bordereau de confirmation	10,50 €
- Avec signature électronique	Gratuit
Par opération	
• Sous forme papier	10,50 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,40 €

Escompte - intérêts minimum	4,95 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,90 €
Acceptation de l'effet par le tiré	16,95 €
Recherche sur effet	13,10 €
Traitemen sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,95 €

Dates de valeur⁽⁵⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque(s)	J + 2
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J + 1
Paiement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-1 jours ouvrés (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E + 1
• Remise papier	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise

(5) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,70 €
---------------	--------

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	13,75 €
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" J+1 mois	15 €
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par Saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	79,50 €
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public
• Maximum	79,50 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁶⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50€*	30 €/chèque
• Montant supérieur à 50€*	50 €/chèque
* Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.	
(6) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.	
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,30 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,30 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31,30 €
Frais par service de paiement rejeté ou non exécuté pour défaut de provision (les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole du Morbihan (www.credit-agricole.fr/ca-morbihan).

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé - par ligne de crédit, escompte, daily et crédit Court Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	520 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit)/de confirmation (% de la ligne court terme)	1 %/an
Billet financier hors plafond : forfait	150 €
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	
• En % du montant des lignes de trésorerie	0,50 %/an
• Minimum	470 €

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	520 €

Frais de cofinancement en sus des frais de conseil et de montage indiqués ci-dessus

800 €

Cessions de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Daily	10,40 €
Frais par ligne de créance papier	3,80 €
Commission forfaitaire pour créance < 800€	11,10 €
Echéancier mensuel des créances	12,40 €
Notification	
• Sans acceptation	16,80 €
• Avec acceptation	20,40 €
Traitements sur créance (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,80 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à un changement de taux)

- Sans avenant au contrat (compte payeur, jour d'échéance, autres modifications sans avenant)
- Avec avenant au contrat (modification de périodicité, durée, pause non contractuelle...)

33 € /prêt

166 €/prêt

Modification complexe : transfert de prêt (par prêt transféré) outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie", modification de garantie ou emprunteur

261 €/prêt

◆ Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions	Gratuit
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	10,20 €
Attestations diverses liées au prêt	12,15 €
• Sauf attestations pour les organismes sociaux (exemple : APL-ALS)	5 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	26 €
Appel d'échéance non mensuelle	3,05 €
Édition d'échelle d'intérêts	26,80 €
Aide au bilan (ex Comptabilité Prêts)	57,80 €

Frais de formalisation de garanties liées à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	155 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de comptes titres financiers (actions)	200 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	49 €
Forfait de formalisation de gage hors véhicule immatriculable, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	180 €
Forfait de formalisation de warrant	29 €
Forfait de formalisation de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	29 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne	Au réel
• Minimum	465 €
Frais par garantie partagée au même rang égalitaire sur cofinancement	Minimum 500 €

Engagements par signature - Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	0,8 % à 2 %
Caution bancaire à tirage unique	
• Frais de dossier	1 %
• Minimum	200 €
• Frais de tirage de l'acte	22,55 €
Caution bancaire à tirages multiples	
• Frais de dossier	1 %
• Minimum	200 €
• Frais de tirage de l'acte	22,55 €

◆ Autres opérations sur garantie financière

Rédition d'un engagement de la garantie financière	38,80 €
Dénonciation de la Garantie financière	52,60 €
Traitements opposition à mainlevée	52,60 €
Mainlevée caution bancaire (par acte)	21,50 €
Solution e-cautions	
• Frais mise à disposition du service (1 fois)	150 €
• Abonnement mensuel au portail	Gratuit
• Rédaction d'actes spécifiques	104 €
• Frais émission d'actes	10 €
• Frais de mainlevée d'actes	10 €

Modification d'une garantie sur prêt en cours ou soldé

Frais de renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt"	57,20 €
Mainlevée de garantie sur prêts en cours ou soldés (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)	
• Mainlevée hypothécaire	90,50 €
• Mainlevée de Nantissement - Warrant - Dailly - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne	192,40 €
• Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce	192,40 €
Radiation de gage sur véhicule	46,80 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	153 €



Épargne et Placements Financiers

Épargne bancaire

Mandat de gestion automatisée de l'épargne ⁽⁷⁾ par an	570 €/an
• Compte Géré Mandat Entreprise	sur devis
Mise en place de la centralisation de trésorerie	

(7) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	97,90 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	

• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre **0,10 %**

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 02 54 81 57 84

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %

◆ Ordres de bourse : achat et vente sur l'étranger

PAR INTERNET : InvestStore Initial et InvestStore Intégral

Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"

Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022

	Compte titre	PEA PEA/PME
Frais fixes par compte	22,90 €	Gratuit
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022	0,260 %	0,333 %
Frais à la ligne (sauf parts sociales, certificats coopératifs d'investissement et actions Crédit Agricole)	Gratuit	5 €
Montant maximum	229,40 €	229,40 €

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PEE Inter-entreprises et PERCO Inter-entreprises	Nous consulter
---	-----------------------



Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Frais de tenue de compte	8,60 €/mois
Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Avec un minimum de	8,80 €

Paiement vers l'étranger

Virement/Transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)

• Par opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Par opération de plus de 250 €	24,95 €
• Par opération de plus de 250 € saisie par le client (télétransmis)	19,40 €
• Par avis d'opération	4,10 €

Frais complémentaires sur transfert

• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23,90 €
• Confirmation de l'émission du transfert	9,95 €

Paiement en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)

• Par opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Par opération de plus de 250 €	17,50 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin"
(hors commission de change)

• Commission d'encaissement par chèque - avec un minimum de	0,10 % 20,80 €
--	-------------------

Remises documentaires à l'exportation et à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

Frais de dossier	26,75 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	66,70 €
• Avec un maximum de	456 €
Acceptation, prorogation, modification et impayé	43,95 €

Autres opérations à l'international

Crédits documentaires	Nous consulter
Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By	Nous consulter
Opérations de change	Nous consulter



Résoudre un litige

◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

◆ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service :

- par voie postale à l'adresse suivante : Crédit Agricole du Morbihan - Service Écoute Clients - Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9
- par mail : ecouteclients@ca-morbihan.fr
- par téléphone au : 02 97 01 75 90 (appel non surtaxé)

Adresses et numéros utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels

AVEM*



L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique du lundi au samedi de 8h à minuit et le dimanche de 8h30 à 16h30 :

0825 826 098 (0,15 € /mn) + prix d'un appel

Assistance échange de données informatiques + Pack Prélèvement :

09 69 32 06 39 (numéro cristal - prix d'un appel local)

www.avem-groupe.com

NEXECUR PROTECTION**



La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

www.nexecur.fr

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS 421 287 996 Lyon.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 Coulaines - 799 869 342 - RCS Le Mans.

Notes

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Une information, un conseil ?

09 74 75 56 56

Appel non surtaxé



Service ouvert 6/7
de 9H00 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Document informatif à vocation non publicitaire

CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02. Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de PACIFICA, PRÉDICA et CAMCA. Les événements garantis et conditions sont indiqués au contrat.

Identifiant unique CITEO : FR234397_03YDWF

PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. Siège social 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Réf. PBCM018_CGB2023_ENTR56_V6



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"